

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE

20 000 habitants – située entre Belfort, Montbéliard et Vesoul

RECRUTE

1 ambassadeur de la redevance incitative (H/F) à temps complet en CDD de 4 à 5 mois (remplacement de congé maternité)

La Communauté de Communes du Pays de Lure est compétente dans le domaine de la collecte des déchets et poursuit sa politique de réduction des déchets produits sur son territoire et l'amélioration du tri en quantité et en qualité.

MISSIONS :

Sous l'autorité du responsable du service déchets, au sein d'une équipe de plusieurs collègues, vous devrez assurer les missions suivantes :

- assurer la distribution des bacs OM pucés auprès des particuliers en habitat collectif et auprès des professionnels
- informer et sensibiliser toutes les catégories d'habitants (particuliers en habitat individuel et en habitat collectif, commerçants, administrations, écoles,...) sur les actions de réduction des déchets (compostage, achats malins, réemploi, ...) et sur les gestes de tri
- Faire des animations, sensibiliser en porte-à-porte
- Suivre les collectes afin de contrôler la conformité des déchets présentés

PROFIL :

- Sens du contact avec le public (écouter et expliquer)
- Connaissances dans le domaine des déchets souhaitée
- Autonomie, organisation et sens du travail en équipe
- Permis B exigé
- Disponibilité
- Expérience dans un poste similaire appréciée

CONDITIONS DE TRAVAIL ET REMUNERATION :

- Temps complet
- Rémunération basée sur le SMIC + titres restaurants et CNAS
- Horaires de bureau, et ponctuellement tôt le matin (collecte)
- travail exceptionnel en soirée ou le week-end

Poste à pourvoir le 1^{er} juillet 2018

Pour tous renseignements contacter :
Madame LAHURTE responsable RH et Finances
Tél:03.84.89.00.49
Courriel:maryse-lahurte@pays-de-lure.fr

Candidature à adresser à :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Lure
ZA de la Saline
Rue des Berniers – BP 50
70204 LURE Cedex
ou par courriel à contact@pays-de-lure.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 15 juin 2018